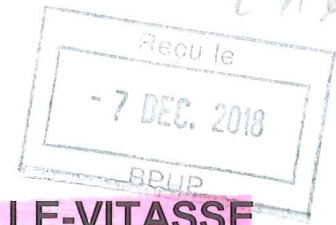


République française

Département du Pas-de-Calais

**COMMUNE DE NEUVILLE-VITASSE**

Séance du 26 novembre 2018



**Membres en exercice :**  
15

Date de la convocation: 20/11/2018

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-six novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEVIS*

**Présents : 12**

**Présents :** Jean-Claude LEVIS, Jean-Louis VERDET, Rollin ROGER, Hervé SKUPSKI, Laurence CAUDROIT, Marie-Françoise CUVILLY, Françoise BAISEZ, Serge DELVILLE, Karine LARDIER, François BARELLE, Alain LEMPEREUR, Gérard VERET

**Votants: 14**

**Pour: 3**

**Contre: 4**

**Représentés:** Vincent CREPIN par Laurence CAUDROIT, David BUSIN par Jean-Louis VERDET

**Abstentions: 7**

**Excusés:**

**Absents:** Isabelle VERFAILLIE

**Secrétaire de séance:** François BARELLE

**Objet: Avis sur l'enquête publique relative à l'exploitation d'un projet éolien sur les communes de Croisilles et Fontaine les Croisilles "La Voie des Prêtres" - DE\_2018\_24**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'un arrêté préfectoral a été pris concernant l'ouverture d'une enquête publique relative à l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Croisilles et Fontaine les Croisilles " Parc éolien La Voie des Prêtres".

Ce projet, porté par la société Eurowatt, concerne l'installation de 12 aérogénérateurs d'une puissance unitaire de 2.5 à 3.37 MW pour une hauteur de 150 mètres en bout de pale et 4 postes de livraison sur le territoire des communes de Croisilles et Fontaine les Croisilles.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral, la commune de NEUVILLE-VITASSE doit donner son avis sur ce projet, il convient donc que le conseil municipal s'exprime avant le 20 décembre 2018.

Le Maire donne lecture de la synthèse de l'avis de la MRAe Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Après discussion, le conseil municipal, décide, par

- 3 voix pour
- 4 voix contre
- 7 abstention

d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Claude LEVIS